

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31**

Date d'impression: 28.04.2020

Révision : 10.03.2020

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**Nom du produit: **Nettoyant soignant pour sols en bois****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas de données disponibles actuellement.

Utilisation de la substance/préparation : Nettoyant soignant pour sols en bois

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Scheck GmbH & Co. KG
Dornstadter Weg 21
DE-89081 Ulm
Tél. 0041 731 14 01 08 0
info@scheck-ulm.de
www.scheck-ulm.de

Distributeur: Flühler Reinigungsprodukte AG
Mühlestrasse 4
CH-8344 Bäretswil
Tél. 044 939 91 91
info@fluehler.ch
www.fluehler.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence**+41 44 251 51 51 (Tox Center)****2. Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS/CLP)**

Le produit est selon le règlement CLP non-classifié.

2.2 Éléments d'étiquetage néant**Mentions de danger** néant**Mentions de sécurité** néant**2.3 Autres dangers**

Résultats de la classification PBT et vPvB : ne pas applicables

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, article 31






Date d'impression: 28.04.2020

Révision : 10.03.2020

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique : Mélange

Désignation : Mélange des substances suivantes additionné de matières inoffensives

Composants dangereux :		
	D-Glucopyranose, oligomères, decyl octyl glycosides  Eye Dam. 1, H318 ;  Skin Irrit. 2, H315	<5%
CAS : 577-11-7 EINECS : 209-406-4	Diocetyl sulfosuccinate Na-salt  Acute Tox. 4, H302 ; Eye Irrit. 2, H319	<5%
CAS : 67-63-0 EINECS : 200-661-7	2-Propanol  Flam. Liq. 2, H225 ;  Eye Irrit. 2, H319 ; STOT SE 3, H336	<5%
Ordonnance (CE) Nr. 648/2004 détergents / Étiquetage des composants		
Substances tensioactives nonioniques, amphotères		<5%
METHYLISOTHIAZOLINONE, BENZISOTHIAZOLINONE		

Informations supplémentaire :

Le texte des remarques de danger mentionnées figure au chapitre 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- **Inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Contact avec la peau :** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Contact avec les yeux :** Rincer à l'eau les yeux avec les paupières ouvertes pendant plusieurs minutes.
- **Ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Aucun(e) à notre connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : CO₂, poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée.
Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun(e) à notre connaissance.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spéciaux pour la protection des intervenants :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31**

Date d'impression: 28.04.2020

Révision : 10.03.2020

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup de l'eau. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Récupérer le produit au moyen de liant pour liquides (sable, kieselgur, absorbant acide, absorbant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Informations sur la manipulation et stockage voir chapitre 7

Informations sur l'équipement de protection personnel voir chapitre 8

Informations sur l'évacuation voir chapitre 13

7. Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Aucune mesure particulière

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : aucune prescription particulière

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage : Préserver du froid

Classe de stockage : 12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression: 28.04.2020

Révision : 10.03.2020

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants exigeant un contrôle des valeurs limites en relation avec le poste de travail:	
67-63-0 2-Propanol (<5%)	
VLEP	Valeur à long terme : 500 mg/m ³ , 200 ml/m ³ 2(II) ; DFG, Y
Composants exigeant un contrôle des valeurs limites biologique:	
67-63-0 2-Propanol (<5%)	
VLB	25 mg/l Matériel de test : sang entier Temps du prélèvement : à la fin de l'exposition Paramètre : Acétone
	25 mg/l Matériel de test : urine Temps du prélèvement : à la fin de l'exposition Paramètre : Acétone

Remarques supplémentaires : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène : Observer les précautions courantes concernant le maniement de produits chimiques

Protection respiratoire : Pas nécessaire.

Protection des mains : Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. A cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange. La sélection définitive du matériau entrant dans le gant doit tenir compte des vitesses de pénétration, des taux de perméation et de la dégradation.

Matériau des gants: Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. La résistance du matériau utilisé pour les gants n'est pas prévisible, il convient donc de faire un test avant leur utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants : Le délai de pénétration précis des matériaux du gant doit être demandé au fabricant et doit être respecté.

Protection des yeux : Lors du transvasement des lunettes de protection sont recommandées.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression: 28.04.2020

Révision : 10.03.2020

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Apparence:	
Forme:	liquid
Couleur:	jaune clair
Odeur:	doucereux
Seuil olfactif:	pas déterminé

Valeur pH à 20°C:	8
--------------------------	---

Changement d'état

Point/Plage de fusion :	pas déterminé
Point/Plage d'ébullition :	pas déterminé

Point d'éclair :	ne contribue pas à la combustion
-------------------------	----------------------------------

Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
---	-----------------

Température de décomposition :	pas déterminé
---------------------------------------	---------------

Auto-inflammabilité :	Le produit n'est pas auto-inflammable.
------------------------------	--

Risque d'explosion :	Le produit n'est pas explosif
-----------------------------	-------------------------------

Limite d'explosion

Inférieure :	pas déterminé
Supérieure :	pas déterminé

Pression de vapeur à 20°C :	23 hPa
------------------------------------	--------

Densité :	pas déterminé
Densité relative :	pas déterminé
Densité de vapeur :	pas déterminé
Vitesse d'évaporation :	pas déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	complètement miscible
---	-----------------------

Coefficient de partage n-octanol/eau :	pas déterminé.
---	----------------

Viscosité :

Dynamique :	pas déterminé
Cinématique :	pas déterminé

Teneur en solvant :

Solvants organiques :	3,7 %
Eau :	85,8%

9.2 Autres indications :	Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponibles.
---------------------------------	---

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression: 28.04.2020

Révision : 10.03.2020

10. Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité :**
- 10.2 Stabilité chimique :
Décomposition thermique/
conditions à éviter :** Pas de décomposition en utilisation conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions
dangereuses :** Pas de réactions dangereuses connues.
- 10.4 Conditions à éviter :** Pas d'information disponible.
- 10.5 Matières incompatibles :** Pas d'information disponible.
- 10.6 Produits de décomposition
dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :		
67-63-0 2-Propanol		
Oral :	LD50	5045 mg/kg (rat)
Dermal:	LD50	12800 mg/kg (rabbit)
Inhalation:	LD50/ 4 h	30 mg/l (rat)
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides		
Oral :	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermal:	LD50	non mg/kg (rabbit)
577-11-7 Dioctyl sulfosuccinate Na-salt		
Oral :	LD50	1900 mg/kg (rat)

Effet primaire d'irritation :

- de la peau** Pas d'irritation cutanée
- des yeux** Pas d'irritation oculaire
- Sensibilisation** Pas d'effet de sensibilisation connu.

Informations toxicologiques supplémentaires

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, article 31**

Date d'impression: 28.04.2020

Révision : 10.03.2020

12. Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'information disponible**12.2 Persistance et dégradabilité**

Les agents tensioactifs contenus dans le produit ont une dégradabilité primaire moyenne d'au moins 90% conformément aux exigences des directives sur les détergents CE.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'information disponible**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'information disponible**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (auto-classification): légèrement polluant. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:**PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation :** De petites quantités sont à éliminer selon les dispositions officielles.**Liste européenne des déchets :** 20 01 30 Nettoyant à l'exception de ceux qui sont noté sous 20 01 29**Emballages contaminés :****Recommandation :** Éliminer selon les dispositions officielles.**Produit nettoyant recommandé :** Eau, addition éventuelle de produits nettoyants.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression: 28.04.2020

Révision : 10.03.2020

14. Informations relatives au transport

14.1	Numéro UN ADR, ADN, IATA	néant
14.2	Désignation correcte ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3	Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IATA	
	Classe	néant
	Etiquette de danger	néant
14.4	Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	néant
14.5	Risques environnementaux Marine polluant:	non
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	non applicable
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC :	non applicable
	UN « Model Regulation » :	néant

15. Informations réglementaires

15.1	Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement	
	Prescriptions nationales: Classifié selon le décret sur la sécurité de l'entreprise (BetrSichV – DE)	
	Catégorie de pollution des eaux:	Classe 1 (autoclassification) : peu polluant
15.2	Evaluation de la sécurité chimique	n'a pas été réalisée

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, article 31

Date d'impression: 28.04.2020

Révision : 10.03.2020

16. Autres indications

Les renseignements de cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné. Elles ne représentent toutefois aucune garantie de propriété du produit et ne justifient aucune relation juridique contractuelle.

Phrases importantes

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une grave irritation oculaire
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Abréviations et acronymes

ADR:	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)
IMDG:	International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA:	International Air Transport Association
GHS:	Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS:	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS:	European List of Notified Chemical Substances
CAS:	Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
GefStoffV:	Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)
LC50:	Lethal concentration, 50 percent
LD50:	Lethal dose, 50 percent
Flam. Liq. 2:	Flammable liquids, Hazard Category 2
Acute Tox. 4:	Acute toxicity, Hazard Category 4
Skin Irrit. 2:	Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Dam. 1:	Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
Eye Irrit 2:	Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
STOT SE 3 :	Specific target organ toxicity – Single exposure, Hazard Category 3